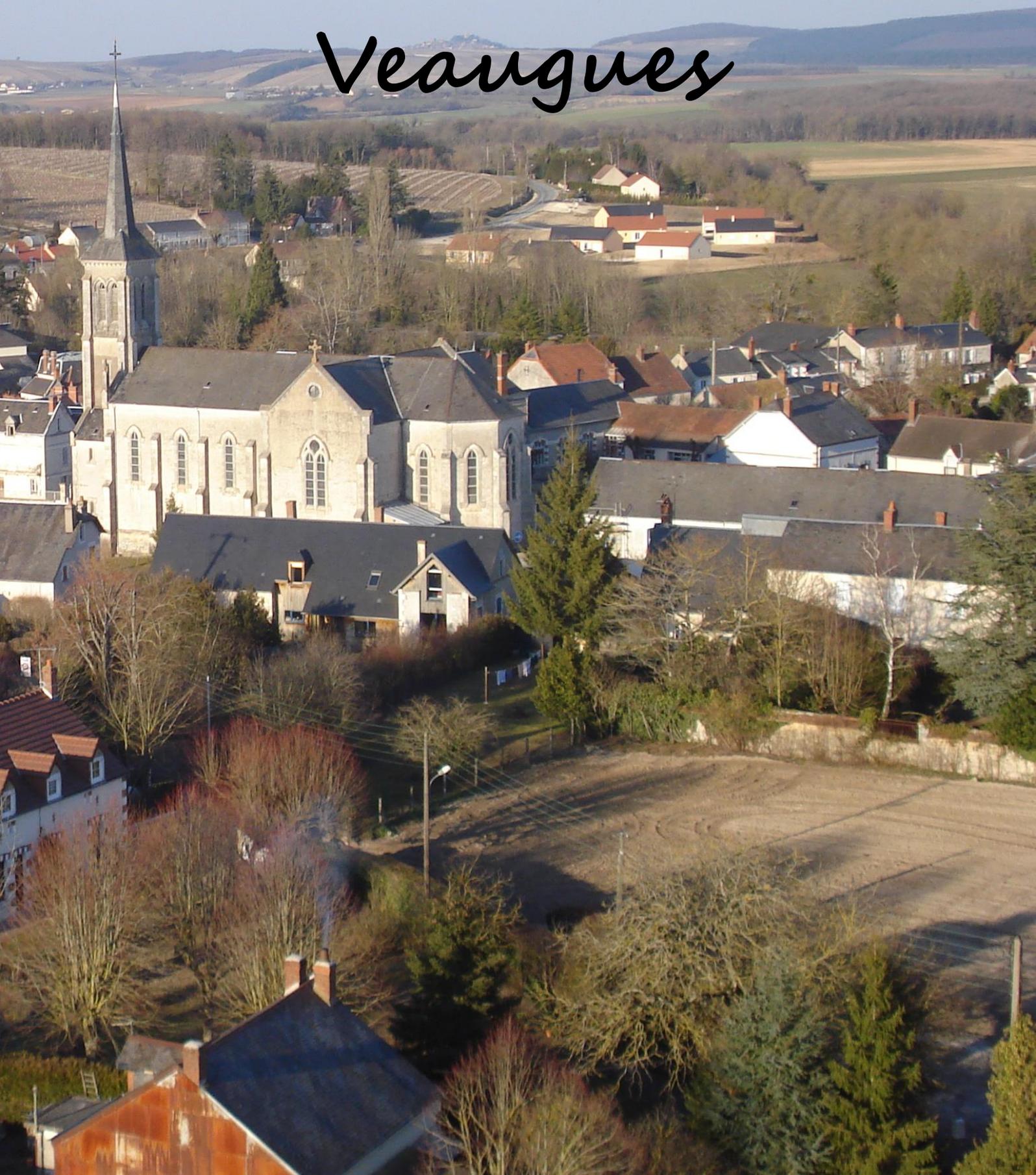


N°13

Janvier
2021

L'ÉCHO DE

Veaugues



Le mot du Maire

Chers habitants de Veaugues,

Ce bulletin municipal est celui d'une nouvelle équipe que vous avez élue en deux temps lors du 15 mars et du 28 juin dernier. Elle est composée de 11 nouveaux conseillers sur 14. En mon nom et en celui de tous mes élus, je tiens à vous remercier pour la confiance accordée. J'adresse également mes remerciements à l'ancienne équipe municipale pour le travail accompli pendant son mandat.



Commercial en machinisme agricole, je suis diplômé d'études supérieures dans le secteur agricole avec une formation sur le développement en milieu rural. J'aime mon métier car il me permet d'être au contact des gens. Depuis le 3 juillet dernier, je suis face à un nouveau défi et je reste persuadé de pouvoir mener de front mon activité professionnelle et mon mandat électif. J'ai déjà rencontré certains d'entre vous et je me familiarise aux rouages de l'administration.

Cette année a été marquée par la crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement de l'activité et qui reste encore une menace.

Pour ce nouveau mandat, les différentes commissions et plusieurs instances ont été installées. Notre équipe municipale a élaboré le budget 2020, commence à réfléchir sur le budget 2021 et travaille à la mise en place de notre programme.

Plusieurs projets vont voir le jour compte-tenu des financements à mobiliser et des études préalables : dispositif New-deal Mobile (couverture par les opérateurs de radiocommunications mobiles) et le plus important, la modernisation du réseau d'eau, l'extension des réseaux d'assainissement collectif et les travaux pour la nouvelle station d'épuration.

Nous réfléchissons également à la création d'un logo pour Veaugues et sommes à la recherche d'une personne ayant des compétences dans le domaine graphique résidant de préférence sur la commune.

Nous allons poursuivre les projets déjà commencés et continuer à veiller aux affaires courantes et à l'entretien de tous les biens communaux. Nous ne manquerons pas de vous donner régulièrement des nouvelles de l'avancement des projets communaux.

En tant que Maire, je compte sur l'ensemble de l'équipe élue pour que nos différences soient une force et que nos discussions soient constructives.

Je remercie mes adjoints qui prennent à cœur les diverses responsabilités qui leur incombent.

Prenez soin de vous,
Jean-Yves PELÉ

La nouvelle équipe municipale pour 2020-2026



Jean-Yves Pelé
Maire



Valérie Thomas
1ère adjointe



Yann Doucet
2ème adjoint



Sandrine Petit
3ème adjointe



Laurent Joulin
4ème adjoint



Pascal Colin



Cristelle Desiaux



Ludivine Giraldo



Delphine Godelu



Dominique Joulin



Christel Leclere-
Pierre

Délégations des élus

Communauté De Communes :

Jean-Yves Pelé

Membres de la commission d'appel d'offre :

Christel Leclere-Pierre, Cristelle Désiaux, Sandrine Petit

Cadre de vie/patrimoine naturel : Laurent Joulin

Ludivine Giraldo

Ecoles/actions sociales : Sandrine Petit

Myriam Millérioux, Delphine Godelu

Finances : Yann Doucet

Communication : Valérie Thomas

Gestion du personnel : Jean-Yves Pelé

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

Sancerre- Léré : Myriam Millérioux

Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) : Laurent Joulin

Pays Sancerre Sologne : Jean-Yves Pelé

Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud Est (SMERSE) : Myriam
Millérioux, Laurent Joulin

**Syndicat d'aménagement Hydraulique et de la Maîtrise de l'Erosion
des Sols Agricoles dans le Sancerrois (SIAHMESAS)** : Jean-Luc Millet
Valérie Thomas

**Syndicat Mixte de collecte et de Traitement des Résidus Ménagés
(SMICTREM)** : Christel Leclere-Pierre

Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) : Laurent Joulin

Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Jean-Yves Pelé

Délégué défense : Pascal Colin

Délégué Prévention Routière : Pascal Colin

Référent PLUI : Jean-Luc Millet



Myriam Millérioux



Jean-Luc Millet



Sylvie Thiroit

Zoom sur les agents municipaux



Céline DAGONNEAU
Secrétaire de mairie



Alexandra LAMY
*Agent d'entretien &
Agent d'accueil de l'agence postale communale*



Laurence SOULET
A.T.S.E.M.



Caroline ROGER
Agent périscolaire : cantine, garderie



Emmanuel MALBÉ
Agent technique



Franck VELLUET
Agent technique

Une journée bénévole est envisagée pour aider à la réfection de la toiture du lavoir.

Le presbytère a été vendu pour 50 000 € net vendeur.

Réseaux et communication

L'installation d'un pylône de **relais de téléphonie mobile** avec 4 opérateurs sur le terrain communal entre la route de Jalognes et celle d'Azy a été votée. Une redevance annuelle de 500 € sera versée à la municipalité.

Un **relais radio à usage d'alerte** a été installé cet été dans l'église par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher ; la convention a été validée lors de la séance du conseil municipal du 8 septembre 2020.

Forêt et environnement

L'état de l'assiette 2021 des coupes et leur mode de commercialisation ont été approuvés lors du conseil municipal du 8 septembre 2020. L'Office National des Forêts a procédé à la désignation des coupes inscrites. Les bois d'affouage, houpriers, taillis et arbres de qualité chauffage, ont été délivrés sur pied. Mme Christelle DESIAUX et MM. Dominique JOULIN et Jean-Yves PELÉ ont été désignés garants.

Le prix du stère est maintenu à 6 € pour 2021.



La société Vilmorin est intervenue à l'automne 2020 afin de ramasser des glands issus de chênes pubescents (*Quercus pubescens*) dans le bois de Monprain pour reboiser les forêts françaises. En effet, cette espèce de chêne présente une résistance accrue à la sécheresse.

La mise en place d'une commission pour les chemins est envisagée.

Sécurité routière

L'arrêt de bus scolaire de Voisy est dangereux, il devrait être aménagé. Le carrefour au croisement des routes de Sancerre et de Crézancy l'est également. **La vitesse excessive des usagers reste le principal problème sur toutes les routes du village**, une réflexion est amorcée pour faire ralentir les véhicules.

En 2018, le conseil municipal en place a fait une proposition d'achat de la parcelle AN18 (à l'intersection de la route d'Azy et de la rue de la Gare) pour 500 €, afin d'aménager le carrefour. Cette proposition a été acceptée par le propriétaire mais, suite aux difficultés rencontrées pour réunir les éléments nécessaires à la rédaction de l'acte d'achat (notamment le décès du propriétaire et la présence de 6 héritiers) et au changement de conseil municipal, la transaction est restée en suspens. Lors de la séance du 12 novembre 2020, le conseil municipal a approuvé l'achat ainsi que la rédaction de l'acte par un notaire.

Ça s'est passé dans notre commune

L'art en mouvement

Les PEP18, la Section d'Activité de Jour et le Foyer Emmanuelle ont présenté **L'art en mouvement**, une exposition de rue en réalité augmentée du 5 au 20 septembre 2020. C'est ainsi que les usagers du foyer Emmanuelle des PEP 18 ont exprimé leur art de façon originale sous différentes formes. Leurs productions ont pu être enrichies en réalité augmentée selon leurs souhaits (insertion d'images, de fond sonore, de mouvement) grâce à la collaboration artistique de CreAtek.





Cet après-midi artistique a permis aux spectateurs d'apprécier des moments musicaux et de danse avec l'intervention de l'Association BeUrSelf qui a présenté un spectacle de Hip Hop.



Cérémonies officielles

Selon le protocole sanitaire en vigueur, la **Cérémonie du 14 juillet 2020** s'est déroulée en comité restreint avec le Maire, les adjoints et le Responsable du centre de Secours avec le dépôt d'une gerbe devant le Monument aux morts. Les véhicules des pompiers ont sillonné les rues du bourg et sont aussi allés dans les hameaux de la commune.

La **Cérémonie du 11 novembre dernier** s'est déroulée dans les mêmes conditions avec la présence du Maire et de ses adjoints. La commémoration a eu lieu au Monument aux morts avec le dépôt d'une gerbe.

Le Noël des enfants et des anciens

Pour des raisons de sécurité sanitaire, l'Arbre de Noël 2020 a été annulé. Cependant, certains lutins ont œuvré dans l'ombre pour que les 55 enfants âgés de 1 mois à 10 ans reçoivent à leur domicile un sachet de friandises ainsi qu'un cadeau (choisi à la boutique de *Sancerre'lipopette*).

D'autres lutins ont préparé des colis pour les anciens, âgés de 70 printemps. 109 se sont vus offrir à domicile une corbeille garnie. Pour les 9 qui résident à l'EHPAD, un colis de produits de soin leur a été remis directement.



Candidatures de projets



Les beaux jours reviendront bientôt et, avec eux, nous l'espérons, un retour des manifestations publiques. Pour faire vivre la place du village à ces occasions, il faudra des idées, des bénévoles et de la bonne volonté !

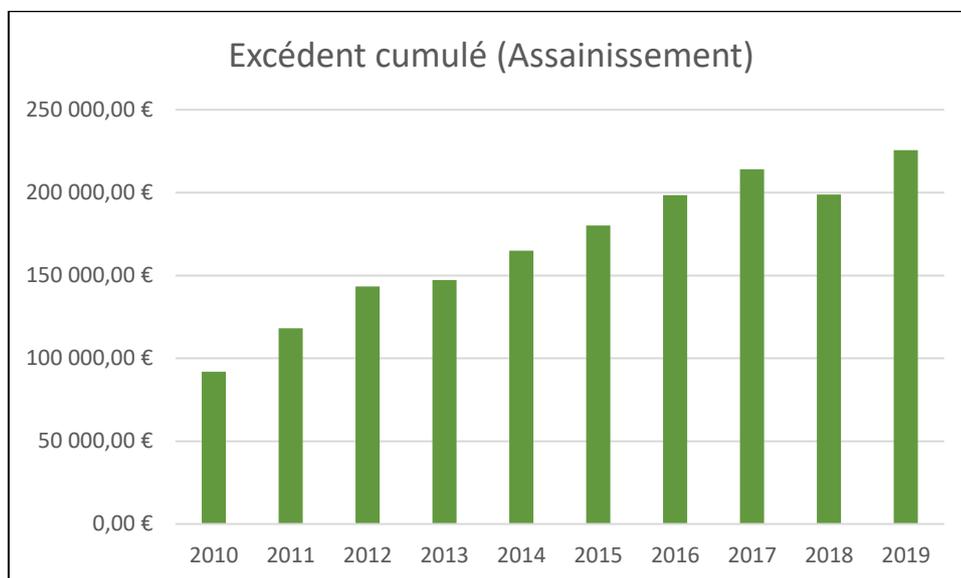
Si vous souhaitez proposer des projets et y prendre part, n'hésitez pas à contacter la mairie (02 48 79 24 20 ou mairie.veaugues@wanadoo.fr) ou un membre de l'équipe municipale.

L'eau et l'assainissement

Acheminer l'eau jusqu'à votre robinet a un coût : l'achat d'eau, l'électricité pour les pompes, la réparation du réseau... Ce coût est supporté uniquement par les contribuables, par leur volume consommé et l'abonnement.

Assainissement

Année	Excédent cumulé
2010	91 988,26 €
2011	118 158,03 €
2012	143 366,45 €
2013	147 141,13 €
2014	165 030,87 €
2015	180 144,87 €
2016	198 463,48 €
2017	214 066,38 €
2018	198 924,41 €
2019	225 696,29 €



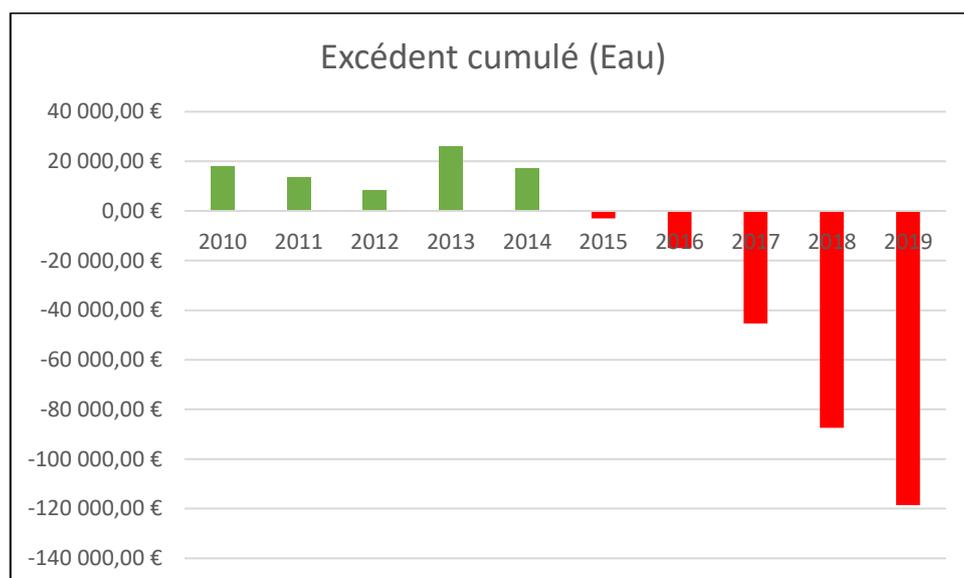
Nous voyons un excédent cumulé largement positif. Ceci s'explique par des dépenses de fonctionnement et d'investissement faibles pour le moment. Les dernières dépenses en date, votées lors du conseil municipal du 10 décembre 2020, concernent le remplacement d'une pompe de relevage, par la SAUR, pour un montant de 2 144,33 € HT.

Les tarifs de l'assainissement pour l'année 2021 restent donc inchangés : l'abonnement à 100 €, la consommation à 1,50 €/m³ et le raccordement au réseau à 1 000 €.

Toutefois, afin de répondre aux normes en vigueur, une nouvelle station d'épuration et une extension du réseau devront être construites avant 2023. Les demandes de subventions correspondant aux travaux sont en cours.

Eau

Année	Excédent cumulé
2010	18 055,55 €
2011	13 291,18 €
2012	8 071,69 €
2013	26 099,08 €
2014	17 080,73 €
2015	-3 022,38 €
2016	-14 966,40 €
2017	-45 365,48 €
2018	-87 383,08 €
2019	-118 474,25 €



Evolution des dépenses 2010-2019

Jusqu'en 2014, nous observons une gestion des dépenses maîtrisée, avec un solde positif.

À partir de 2015, les pertes financières commencent à apparaître suite à l'état du réseau, mais la fusion des budgets de l'eau et de l'assainissement fin 2014 a masqué ce déficit. En 2016, la perception a imposé l'éclatement des deux budgets, demande qui a été réitérée en 2020. Il sera donc nécessaire d'augmenter le prix du m³ d'eau pour combler **le déficit qui devrait avoisiner les 150 000 € fin 2020** (à la date de rédaction de ce bulletin, les factures de décembre 2020 n'ont pas été réceptionnées).

Travaux du réseau d'eau potable

Par ailleurs, des travaux seront effectués en 2021 pour moderniser les canalisations d'adduction d'eau potable afin de réduire les fuites récurrentes sur le réseau et de diminuer la facture d'achat d'eau.

Lors du conseil municipal du 12 novembre 2020, le devis de l'entreprise ROBINEAU et de la SAUR a été retenu, pour un total de 964 753,50 € TTC (803 961,25 € HT). Le total des recettes (subventions et récupération de la TVA) s'élève à 588 086 €. Il reste donc environ 380 000 € à financer par la commune. Pendant la séance du 10 décembre 2020, le conseil a accepté l'offre de financement proposée par le Crédit Agricole pour un financement sur 30 ans avec un taux fixe de 0,69 % ainsi que deux prêts relais en attendant le reversement de la TVA et le versement des subventions.

Tarif de l'eau potable

Le comblement du déficit et le coût de travaux du réseau nécessitent **une augmentation du prix de l'eau** qui a été fixé lors de la séance du 29 décembre 2020 à **1,50 €/m³**. Les autres tarifs restent inchangés : l'abonnement à 60,00 € et l'ouverture ou la fermeture d'un compteur à 50,00 €.

Élargissons notre horizon

Communauté de communes

La Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire envisage la création d'une MSAP (Maison de Services Au Public) itinérante. Elle se déplacerait dans les différentes communes pour accompagner les administrés dans leurs démarches de la vie courante (prestations sociales, accès à l'emploi, au transport, ...). Pour le moment, il n'existe que deux pôles fixes, un à Boulleret et l'autre à Saint-Satur. Cette initiative serait en partie subventionnée par l'État et la Communauté de communes assurerait le coût restant. Le conseil municipal a approuvé cette décision lors de la séance du 10 décembre 2020.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi avance. Des réunions d'informations ont lieu avec les exploitants agricoles.



Photo : Pascal Colin

État civil depuis le 1^{er} janvier 2019

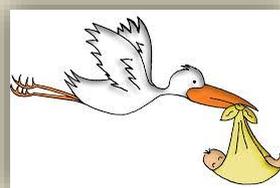
Sont arrivés sur notre commune :

En 2019

- Gabrielle GIRARD née le 9 mai
- Augustin GODELU né le 18 juin
- Gabriel GIGOT né le 1^{er} juillet
- Noah GIGOT né le 1^{er} juillet
- Océane RABET-LEMOINE née le 25 juillet
- Louise JOULIN née le 27 novembre

En 2020

- Giulia DESABRE née le 21 mai



Se sont mariés :

- Aline BORDERY & Dominique BÉAL le 7 août 2019

Se sont pacsés :

- Mélanie BALLENECKER & Nicolas GIRARD le 20 décembre 2019
- Océane DUGUÉ & Adrien VIEIRA VARGES le 30 septembre 2020
- Émilie GUILLOT & Jacques JOULIN le 30 décembre 2020



Nous ont quittés :

2019

- Pierre MOULIN le 18 janvier (95 ans)
- Yannick SOULET le 3 février (59 ans)
- Claude SERGENT le 24 février (63 ans)
- Hélène CHOPINEAU née RIFFET le 22 mars (90 ans)
- Micheline GRESSIN le 10 avril (95 ans)
- Blanche CLOEZ le 9 mai (104 ans)
- Marcel SOULET le 26 mai (88 ans)
- Mireille MALBÉ née MAHEU le 27 juin (60 ans)
- Valérie TACHIN le 26 juillet (50 ans)
- Suzanne BINET née PARIZET le 22 septembre (83 ans)
- Bernard JOULIN le 26 novembre (77 ans)



2020

- Patrick BORDERY le 17 janvier (68 ans)
- Serge MUSEUX le 19 janvier (75 ans)
- Jean OMBREDANE le 13 février (92 ans)
- Louis LAUVERJAT le 28 février (87 ans)
- Patrice DUCROUX le 3 mars (69 ans)
- Marcel DESCHAMPS le 18 avril (83 ans)
- Marc PRÉAU le 3 juillet (72 ans)
- Micheline GIRARD le 29 novembre (86 ans)

Savoir Bien-Vivre dans notre commune

Et si on parlait des poubelles...

Nous avons pu constater, à plusieurs reprises, dans les bacs communs de poubelles ménagères, la présence de déchets qui devraient être jetés dans les containers situés vers le cimetière. Des objets encombrants ont aussi été trouvés vers ces mêmes containers alors qu'ils auraient dû être déposés à la déchetterie de Vinon.

Les bacs communs placés dans les rues du bourg ne sont pas prévus à cet effet.

Voici quelques rappels de base du citoyen propre :

- Les bacs communs placés à l'entrée des lotissements, dans les ruelles et les hameaux sont destinés à recevoir **uniquement** les déchets ménagers des seuls riverains.
- Les déchets non ménagers recyclables doivent être acheminés aux containers situés près du cimetière et les encombrants à la déchetterie de Vinon.

Tout citoyen ne respectant pas ces règles de vie simples encourt une amende et pollue la commune (cf. service-public.fr).



Pour le bien-être de tous, respectons nos voisins et l'environnement !

En outre, au vu de l'augmentation des tarifs de l'entreprise traitant les déchets, le SMICTREM nous informe qu'une augmentation du tarif est à prévoir.



MEMENTO
détachable à accrocher
sur votre réfrigérateur
à la page suivante



Horaires déchetterie

ASSIGNY

VINON

Lundi Mercredi Samedi



Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00



8h00 – 12h00
13h30 – 18h30



8h00 – 12h00
14h00 – 17h00



Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Samedi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

MEMENTO

Emballages et Papiers

PAPIERS :

Journaux, magazines, prospectus, livres, cahiers, annuaires



BRIGUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES METALLIQUES :

conserves, aérosols, barquettes alimentaires



CARTONNETTES



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE UNIQUEMENT

(Eau, lait, huile, sauce, lessive, produits ménagers, flacons hygiène...)



Conteneur Jaune

Les Ordures Ménagères

Chaque semaine, le camion passe collecter vos ordures ménagères devant votre domicile ou à un point de regroupement.

À déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères



Sacs, vaisselle jetable, moule-cout, emballages de cartons souillés...

Coaches : cosons, lingettes...

Barquettes, sacs, films, pots, bêtiers, emballage osso-vide et plastique

Épluchures fruits-légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...

Pour les épluchures, les restes de repas, les déchets végétaux en petite quantité, pensez au compost ou adoptez des poules

Après collecte, les Ordures Ménagères ne sont pas triées : Elles sont enfouies ou incinérées !!

CETTE POUBELLE NE DOIT PAS RECEVOIR TOUS TYPES DE DÉCHETS !!



La qualité de tri est vérifiée régulièrement par les agents de collecte. En cas de non-conformité, un autocollant « Refus » est apposé sur la poubelle ou le sac. L'usager doit retirer sa poubelle avant de la présenter à la collecte suivante.

Bac Poubelle

Déchets Volumineux

Deux déchèteries, situées à Assigny et Vinon, dotées d'un système de gestion d'accès, vous accueillent pour déposer vos déchets volumineux ou toxiques, qui ne sont acceptés ni dans les recyclables ménagers, ni dans les Ordures Ménagères

Tous les déchets apportés en déchèterie bénéficieront d'un traitement spécifique ou seront recyclés sauf :
Les Gravats qui sont stockés
Le Tout-Venant qui est enfoué.



Les Déchèteries

Déchets Spéciaux



JE DONNE, JE VENDS AU LIEU DE JETER.



Les Déchèteries

Revenons à nos racines

Ce numéro s'achève avec une fable de La Fontaine en patois ben d'cheu nou.
Arreuil toué ben !

La couâle et le r'nat

Èn' ch'tit' couâl, tou jusse aformiée,
Su' un têtAUD atait geuchée,
Anc un mourciau d'froumag' dans l'bé,
Qu'sa mée yavait calé.

Un vieûil acarnifleux dé r'nat
Pâssait par là,
Berdi-berda.

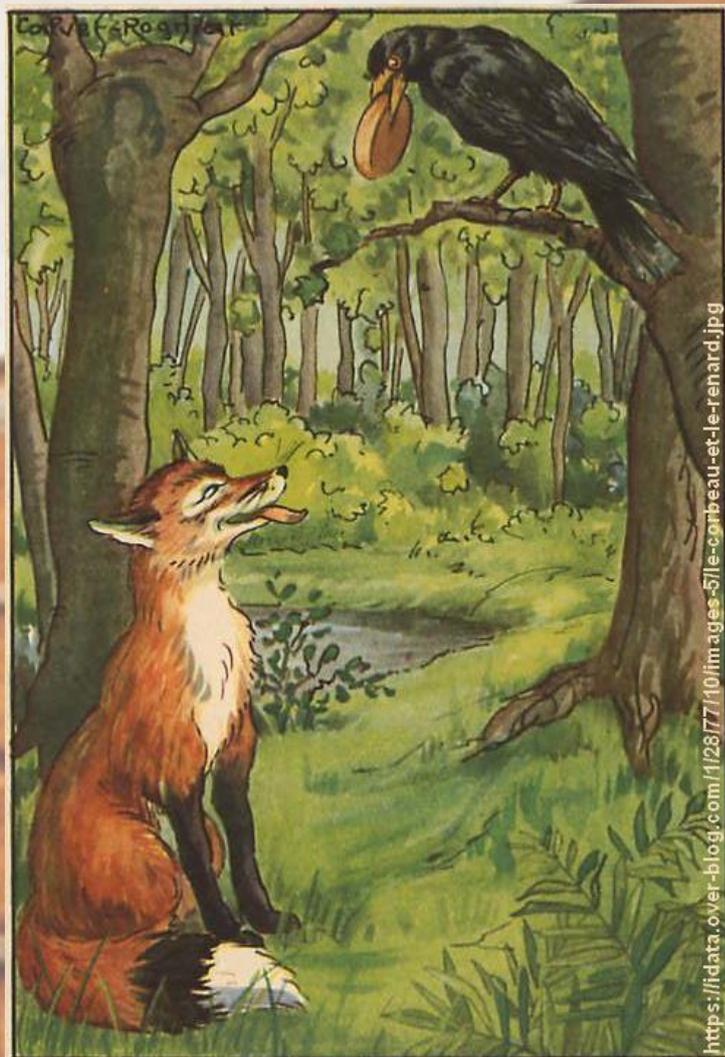
L'froumag', ben sûr, i' l'a mouflé ;
I leuve el nez et pis i fait :
« Eh ! Bonjour la ganette !
Bon diiou, t'es-ti quillaude,
Alluré, drut', gent', gaité !
Si tu chant's tantqu't'es belle,
D'tous lés aisiaux t'es la vedette. »

La bégass' s'sent dés ailes ;
A s'accrêt', tout' faraude
Pis s'appréntant à brioler,
A bâill' grand l'bé
Et laiss' timber...
Soun ab'chée.

Nout' galaffe a toût fait
D'engamer l'bon goûter,
Et d'lenglouffer
Sans s'ennouer.

Pis i' s'metd' ricasser :
« Un : quand qu'on a la goul' plein, faut pas jagouasser.
Deux : lès afiouleux, i, vaut mieux s'en déminfier
Is chorchant qu'à t'déchauplumer
Té v'là à bon marché
Dessotie
Ma jolie ! »

La pour' couâle, abaubie, caignaude,
A s'dit : « j'sés-ti berlaude ;
Pus jammais jé m'frai emmiouler ! »



Adresses utiles

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi & vendredi 08h30 à 12h30
- fermé le mercredi

Site internet de la commune :

« www.veaugues.fr »

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 09h30 à 12h30
- samedi de 09h30 à 12h00

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h00 à 17h30
- vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Pharmacie de garde

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- samedi de 09 h00 à 12h30

Déchetterie de Vinon

☎ : 02 48 79 25 71

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

(01 novembre 2020 au 31 mars 2021)

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'ouverture d'été :

(01 mars 2021 au 31 octobre 2021)

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères :

Mardi matin à partir de 06h00

Numéros utiles

Cabinet médical

☎ : 06 08 70 67 46

Protection Maternelle & Infantile (PMI)

☎ : 02 48 55 82 05

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine

☎ : 02 48 79 24 68 ou 09 62 61 71 49

- Madame HAVOT Emmanuelle

☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64

- Madame BIGOT Emilie

☎ : 02 36 54 12 33



photo : Serge Malbé